

Comment encourager la marche chez les usagers les plus fragiles ?

- **Gaël LE BOURGEOIS**, Délégation ministérielle à l'accessibilité : la marche, pilier de l'accessibilité urbaine
- **Niels KNAPP- ZILLER**, Gérontopôle des Pays de la Loire : favoriser la marche chez les aînés
- **Bertrand GERVAIS**, Someware : accompagnement et outils numériques au service de la mobilité piétonne
- **Sophie CARRE** et **Mathis BRANCQUART**, commune d'Aix-les-Bains : les Balades santé



Comment encourager la marche chez les usagers les plus fragiles ?

→ Un regard pour deux : l'expérience du Handisport Club Rennes

Vidéo





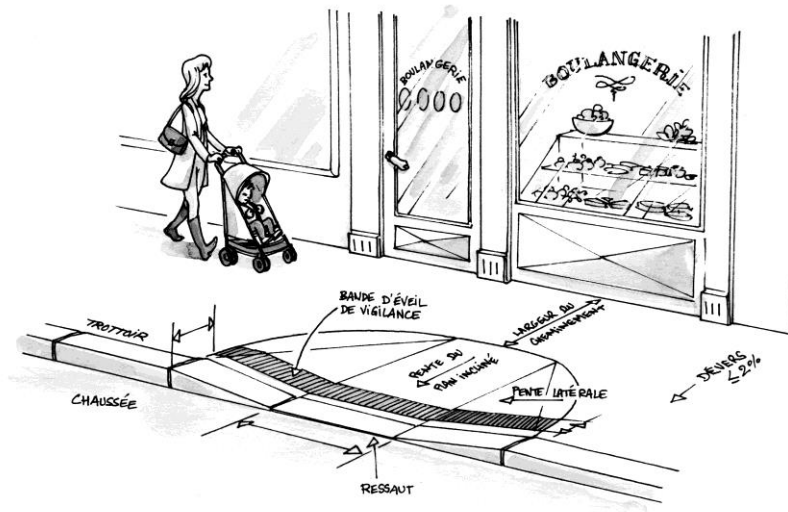
Liberté
Égalité
Fraternité



25 ET 26 SEPTEMBRE 2025

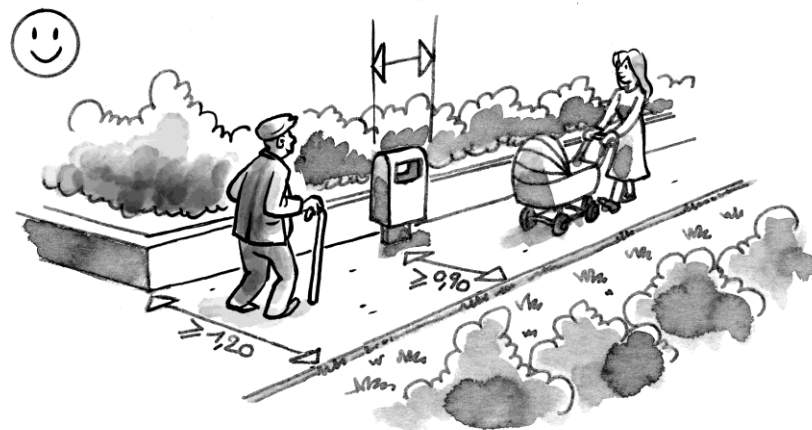
ATELIER 1

Comment encourager la marche chez les usagers les plus fragiles ?



La marche : un pilier de la mobilité urbaine

- Mode **universel**, **gratuit** et **base de tous les déplacements**
- Inscrit dans **les politiques** de santé, transition écologique et urbanisme durable
- Référence légale : dans le code des transports, la marche est intégrée comme **mode de déplacement à part entière** dans les Plans de Mobilité



- 
- MINISTÈRES
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Guide une voirie accessible
à tous, DMA (2025)

Un guide au service de tous

Décret n° 2006-1658

CHEMINEMENT

■ Sol

Non meuble, non glissant, sans obstacle à la roue, à la canne et au pied.

■ Largeur

Largeur suffisante.

■ Profil en long et pente

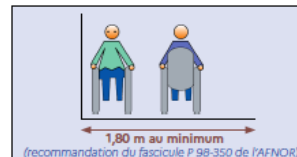
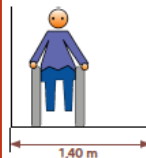
Pente la plus faible possible.

Toute dénivellation importante peut être franchie par un plan incliné qui respecte les caractéristiques minimales définies dans l'arrêté.

Décryptage de l'arrêté du 15 janvier 2007 modifié

Recommandations Informations

- ◆ 1,40 m minimum libre de tout obstacle.
- ◆ 1,20 m si aucun mur ou obstacle de part et d'autre du cheminement.
- ◆ Trous et fentes < 2 cm.

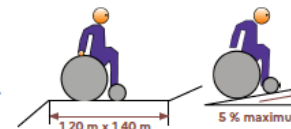


- ◆ Cheminement le plus usuel.
- ◆ Cheminement le plus direct et le plus court.
- ◆ Possibilité d'utiliser les couleurs et les différences de revêtement de sol pour faciliter le repérage par les déficients visuels.
- ◆ Pose d'appuis ischiatiques : hauteur 0,70 m.
- ◆ Bancs, Abris tous les 200 m.

- ◆ Pente 5 % maximum.
- ◆ Si impossibilité technique, pentes tolérées :
 - 8 % maximum sur 2 m ;
 - 12 % maximum sur 0,50 m.

- ◆ Palier de repos :
 - 1,20 m x 1,40 m ;
 - horizontal et hors obstacle ;
 - tous les 10 m pour les pentes > 4 % ;
 - en haut et en bas de toute pente ;
 - à chaque changement de direction.

- ◆ Garde corps préhensible si rupture de niveau > à 0,40 m.



- ◆ Main courante à 0,90 m de hauteur environ le long des rampes > 4 %
- ◆ Main courante à mi-hauteur
- ◆ Bordure chasse roue le long des ruptures de niveau

Prescriptions techniques pour l'accessibilité de la voirie et des espaces publics

Caractéristiques techniques destinées à faciliter l'accessibilité aux PSH ou PMR des équipements et aménagements relatifs à la voirie et aux espaces publics

Les obligations de programmation

Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 prévoit plusieurs mesures en faveur de l'accessibilité :

- Le cadre légal et réglementaire en matière d'accessibilité de la voirie et des espaces publics **impose de** :
 - Programmer les travaux de la voirie et des espaces publics dans le cadre des **PAVE**
 - Programmer et mettre en accessibilité les **arrêts de bus/car**
 - **Collecter les données sur l'accessibilité** de la voirie
 - Proposer **2 % de places de stationnement** accessibles et réservées
 - Proposer des places de stationnement accessibles équipées de bornes de recharge électrique (**IRVE**)
 - Renforcer le rôle des **Commissions communales (intercommunales) d'accessibilité**



Plus d'informations « [L'accessibilité de la voirie et des espaces publics](#) »

Le PAVE : un outil stratégique

- **Diagnostic de l'existant** : état de la voirie, obstacles, continuité des cheminements
- **Hiérarchisation des interventions** selon les priorités (écoles, commerces, équipements publics, transports)
- **Programmation pluriannuelle** des travaux
- **Suivi et évaluation** des actions

→ **Outil transversal** entre urbanisme, mobilité, accessibilité, cadre de vie

Mise en œuvre et difficultés

- **Forte hétérogénéité** entre communes
 - Grandes villes = PAVE souvent élaborés, suivis
 - Petites communes = retard ou absence de PAVE

Pourtant, des **enjeux et bénéfices** majeurs :

- Garantir la **sécurité** et l'**autonomie** des piétons vulnérables
- Assurer une ville **accessible** et **inclusive**
- Valoriser la **qualité urbaine** (ville marchable, attractivité, tourisme)
- **Profite à tous** : PMR, mais aussi parents avec poussettes, cyclistes à pied, voyageurs avec bagages

Les données d'accessibilité



- **Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)** du 24 décembre 2019 prévoit plusieurs mesures en faveur de l'accessibilité, dont l'obligation de collecte des données d'accessibilité aux PMR
 - Décrire l'accessibilité des **transports**
 - Décrire l'accessibilité de la **voirie autour des arrêts de bus prioritaires**
- Ces données sont à collecter selon des normes précises : **NeTEx (transports)** et **CNIG (voirie)**

Comment agir ?

- Utiliser l'application **Acceslibre Mobilités** pour collecter et gérer les données
- S'appuyer sur les CCA
- Consulter les guides existants

→ Une **opportunité pour relancer les PAVE**, car :

- **Collecte de données** = diagnostic de l'existant
- Opportunité de programmer les travaux autour des arrêts prioritaires

Plus d'informations sur la page « [Les données d'accessibilité](#) » sur le site du ministère.



Messages clés à retenir

- La marche est un **droit de mobilité fondamental** : reconnue par la loi
- **L'accessibilité est une obligation légale** : pas seulement une bonne pratique
- Une ville marchable et accessible **profite à tous** : enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, mais aussi habitants, touristes, commerces...
- La voirie : **colonne vertébrale de la marche**, avec :
 - Un cadre légal et réglementaire
 - Des principes pour une voirie accessible (continuité, lisibilité, sécurité, confort et polyvalence)
 - Mais des obstacles trop récurrents (trottoirs encombrés, discontinuités, absence de signalétique adaptée ou non, inégalités territoriales)
- Les **données d'accessibilité** sont la **base d'une ville marchable** et sont un levier pour l'égalité d'accès



Luminaire sur le cheminement piéton

©DMA



Liberté
Égalité
Fraternité



Plus d'informations sur les [pages de la DMA](https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/accessibilite) : <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/accessibilite>

Pour recevoir la lettre d'information mensuelle, inscrivez-vous à l'adresse : dma.sg@developpement-durable.gouv.fr

Favoriser la marche chez les aînés



LA LONGÉVITÉ, UNE CHANCE POUR TOUS !





Le GÉrontopôle des Pays de la Loire

Notre vocation

Transformer le vieillissement de la population en une opportunité pour tous !

Le GÉrontopôle a pour finalité d'être :

- **Un lieu de rencontre**, de convergence et de concertation des acteurs régionaux portant des initiatives en faveur du bien-vieillir
- **Une structure en charge du montage, de l'accompagnement ou de la réalisation de projets et d'études** d'intérêt général concernant le vieillissement
- **Un centre de ressources et d'expertises** complémentaires

Un agitateur d'idées, un facilitateur d'actions et d'innovations



Cadre de l'étude



Méthode

3 territoires d'étude : Angers, Craon et Pornic

Ballade commentée, focus groups, porteurs de paroles

Analyse de la marchabilité des espaces publics :

- 108 km de voirie analysés à pied en déambulateur à partir d'une grille coconstruite avec des aînés

Sécurité

Accidentalité

Largeur de la voirie

Obstacles

Partage de la voirie

Lisibilité - visibilité

Chute

Agression

Accessibilité

Revêtement

Largeur de la voirie

Obstacles

Dévers

Hauteur des traversées

Bandes podotactiles

Assises

Toilettes publiques

Attractivité

Proximité des destinations

Proximité de sources de motivation

Paysage, ambiance

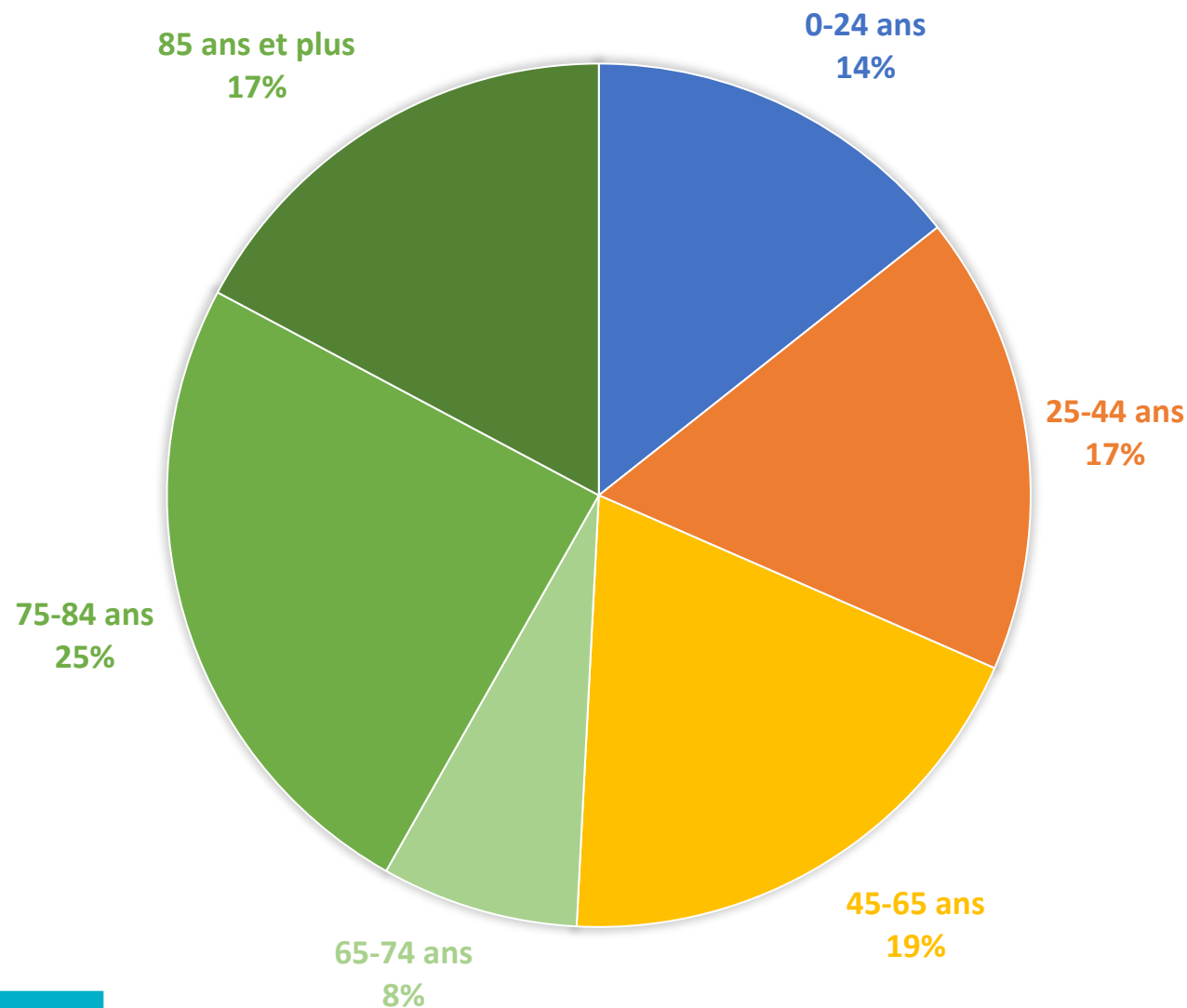
Concurrence autres modes

Intermodalité, parcours global



Sécurité

Part des piétons tués par âge entre 2010 et 2019 dans les Pays de la Loire



« Le chemin des Mousseaux est limité à trente mais il y en a qui ne respectent pas ça et descendent la pente à toute allure. C'est dangereux parce qu'il n'y a pas de trottoir. »

« Je trouve que le temps de traversée est parfois un peu court. »

« Les trottinettes sont un fléau, une vraie plaie en ville. Elles prennent les trottoirs et ne respectent pas le code de la route. »



Appréhension de la chute

Selon Santé publique France , environ **une personne sur trois de 65 ans et plus, et plus de la moitié des 85 ans** et plus chutent chaque année, **un tiers de ces chutes** ayant lieu en **dehors du domicile**

Lors du lancement du Plan Antichute en 2022, le gouvernement rapportait que plus de **100 000 hospitalisations et 10 000 décès** annuels sont directement liés aux chutes des personnes âgées, un peu plus **d'un décès par heure**

1^{ère} chute = **appréhension**

« Il y a des problèmes d'entretien des trottoirs, beaucoup de trous dans le sol. C'est gênant et même dangereux quand on marche mal. »

« Les minimarchés devant l'Espace Welcome, il y a plein de gens qui ne les voient pas et tombent. C'est un par semaine selon [un agent du CCAS]. Pareil pour les plots arrondis pour que les gens ne se garent pas. »

« Dans ma rue, je vois des personnes âgées marcher sur la route parce que les trottoirs sont bancals. »



Accessibilité



NANTES - OUEST

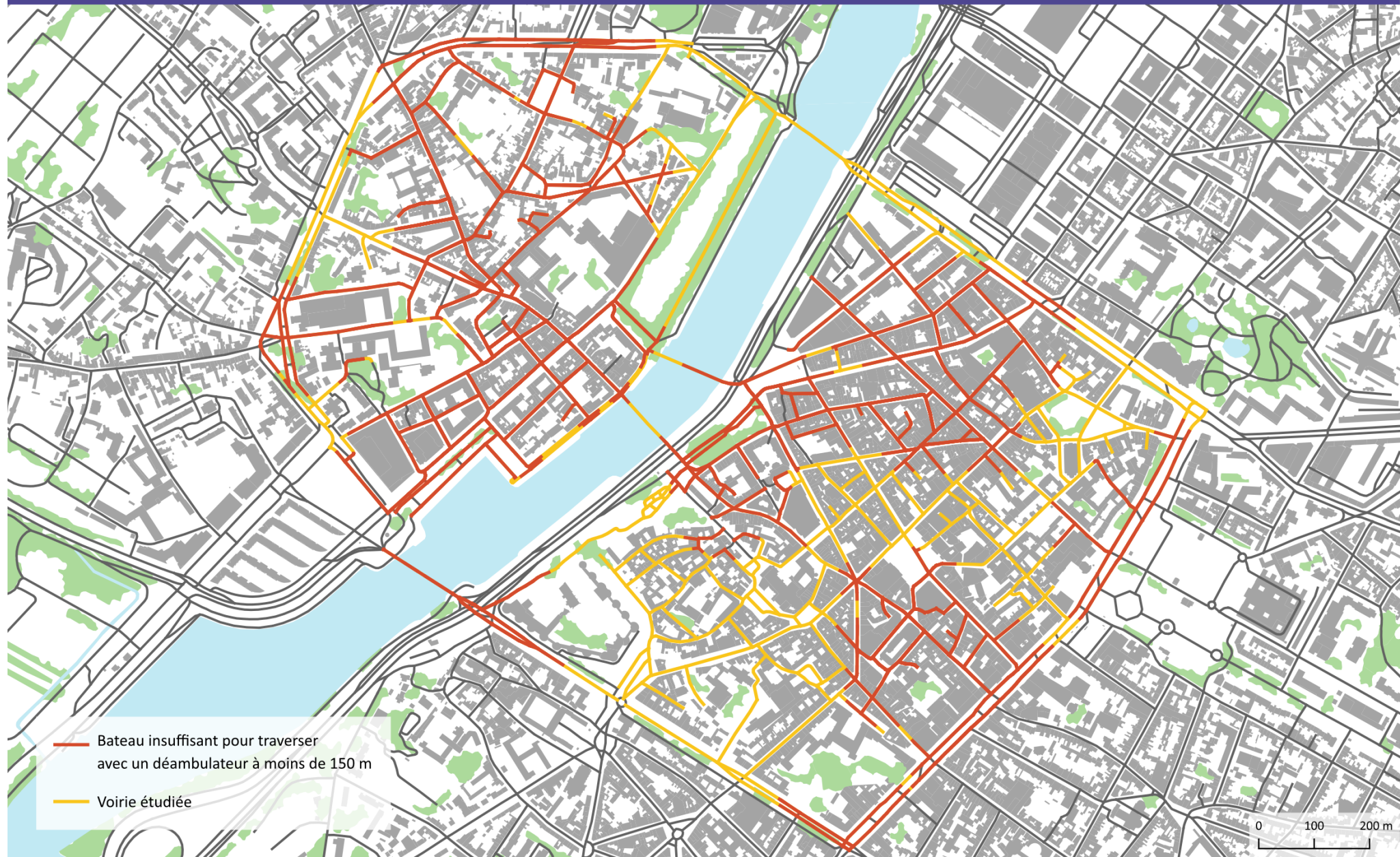


RÉGION
PAYS
DE LA LOIRE

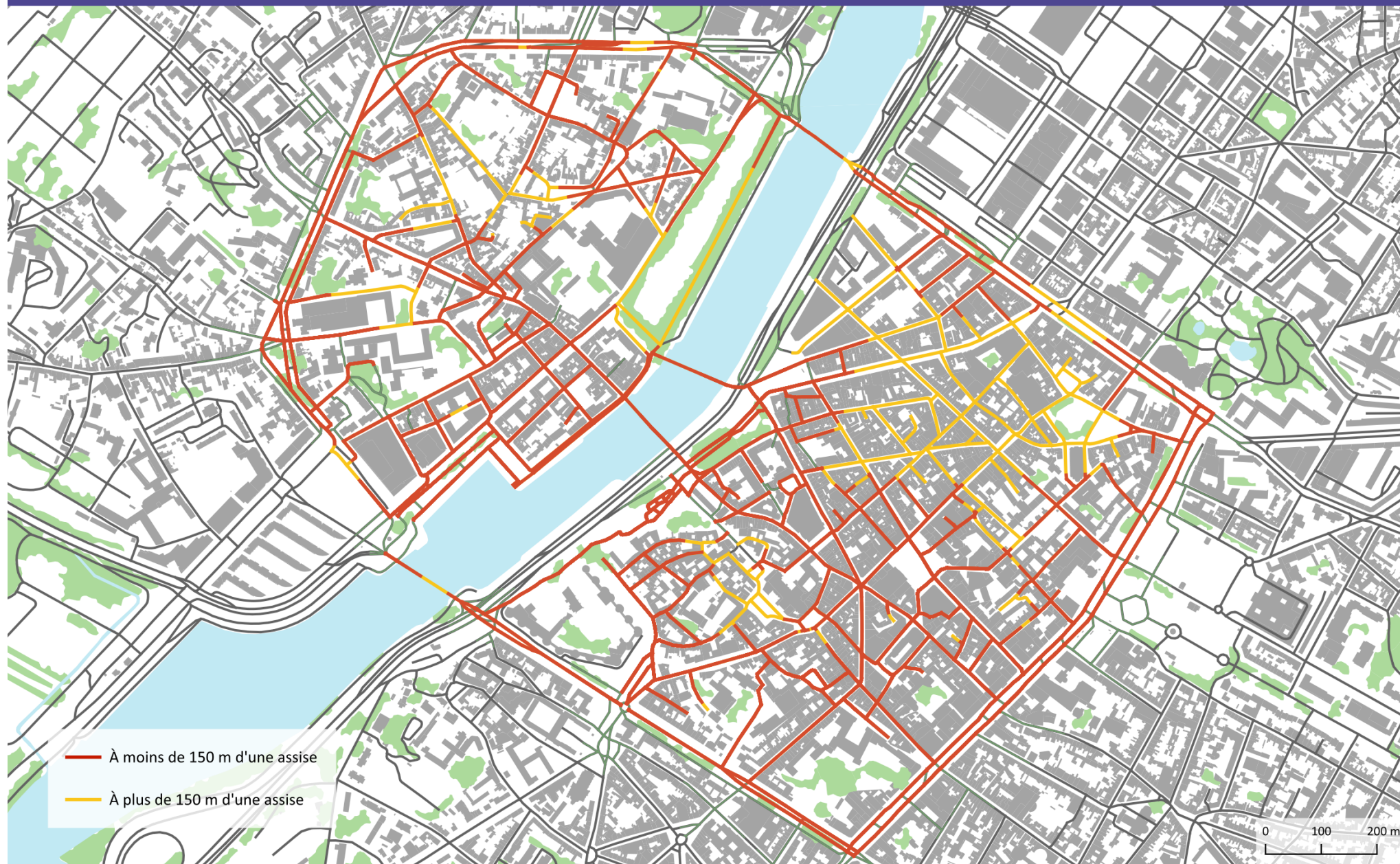
Maison Régionale
de l'Autonomie
et de la Longévité

Entrée

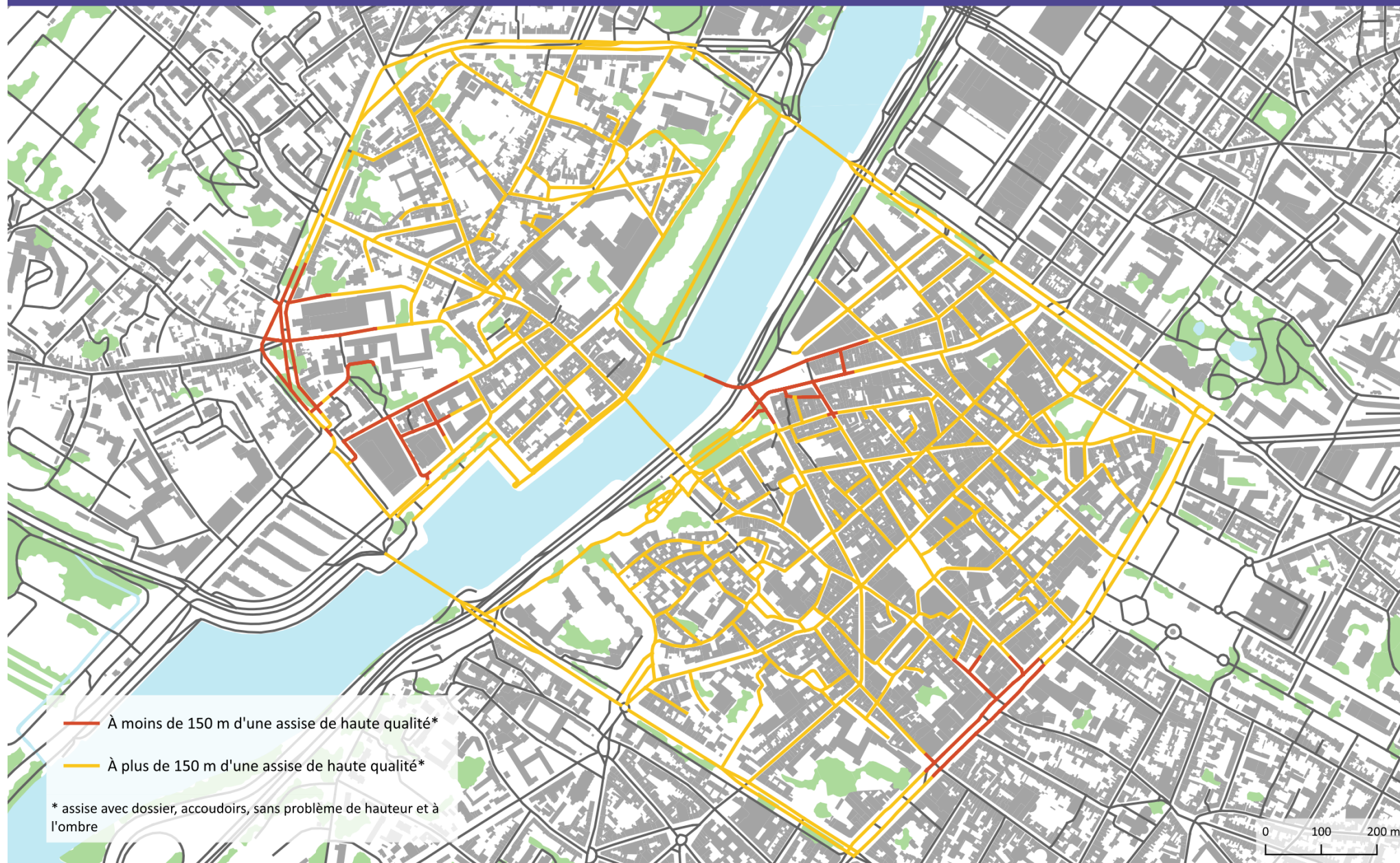
Abaissement des trottoirs permettant la traversée avec un déambulateur à Angers



Maillage des assises à Angers



Maillage des assises de haute qualité à Angers





Attractivité

Ambiance des lieux



A gauche, Paris, à droite, Uzès

Proximité des services de centralité

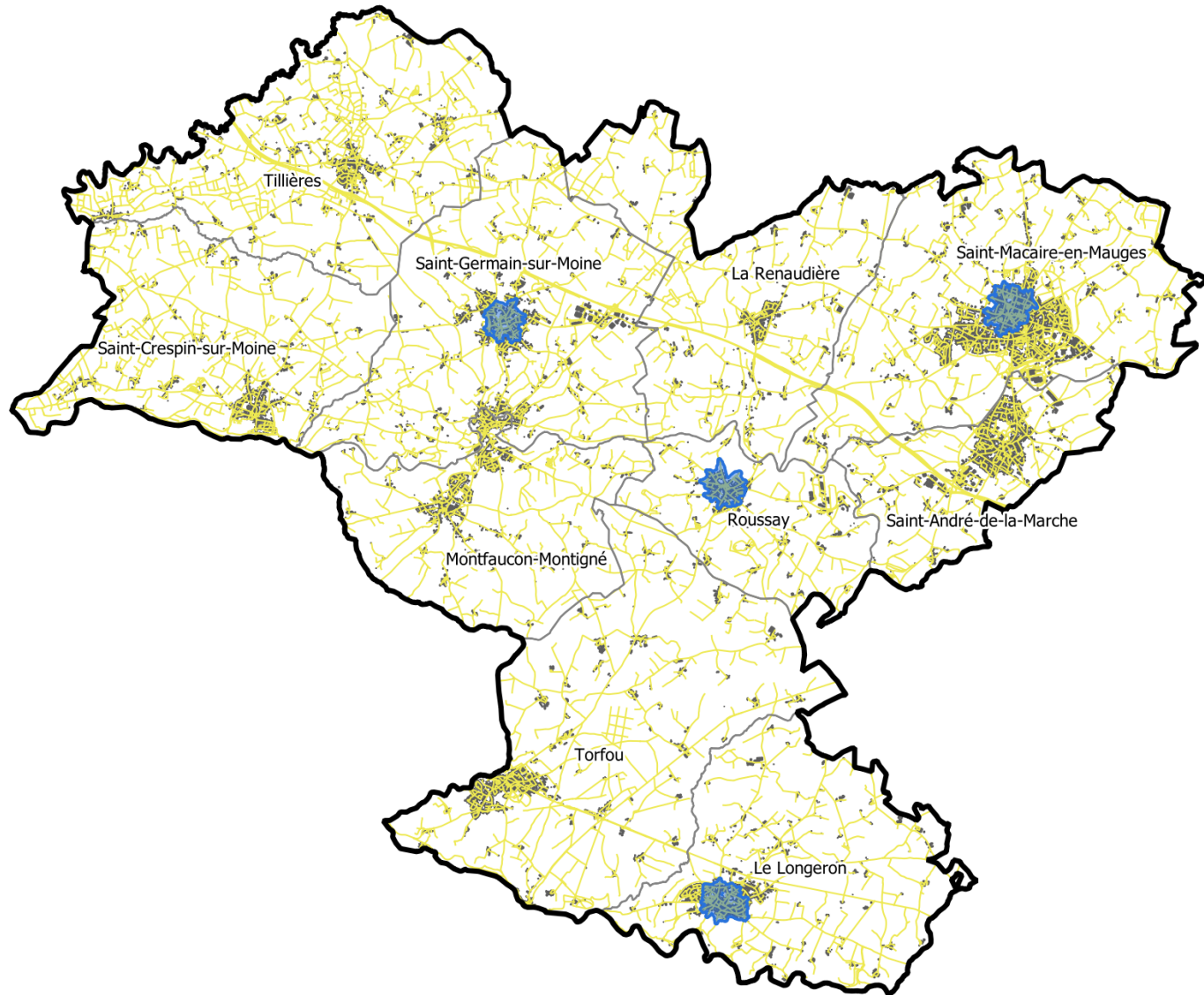
 A moins de 500 m d'un commerce de bouche et des services de centralité*

** Services de centralité : espace regroupant au moins un bar ou restaurant, un commerce et un service culturel ou de loisir (les écarts entre ces services étant inférieur à 100 m).*

Commerce de bouche : épicerie, supérette, marché, supermarché, hypermarché.

20 % des logements à Sèvremoine sont à moins de 500 m des services de centralité

Source : BPE Insee 2020, IGN 2020, Google maps 2022, Openstreetmap 2022





Recommendations



Quelques exemples de recommandations

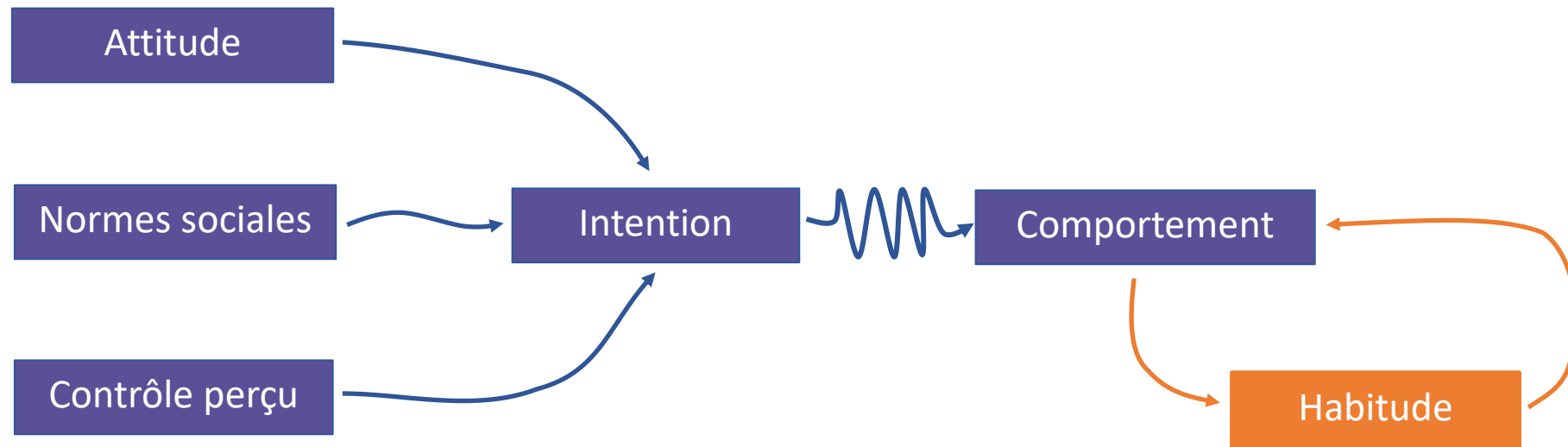
Penser la **signalétique** des zones 30 ou zones de rencontre à **l'échelle du piéton** et non uniquement à celle de l'automobiliste en entrée et sortie de zone.

Analyser la marchabilité de son territoire à l'aide d'un **déambulateur** et systématiser les tests en déambulateur lors de nouveaux aménagements pour ensuite adapter l'aménagement.

Faire connaître les **aides techniques** et faire évoluer le regard porté sur elles.

Communiquer sur le **bon usage de la sonnette** chez les cyclistes et trottinettistes, notamment par des panneaux dans l'espace public.

Changement de comportement



Modèle du Comportement Planifié – Ajzen (1991)

Excellente étude et boîte à outil DREAL Pays de la Loire sur le changement de comportement :

<https://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/etude-sur-l-interet-et-la-faisabilite-d-un-a6181.html>



Rencontres de la marche en ville 2025

Comment encourager la
marche chez les usagers les
plus fragiles ?



Bertrand Gervais





Un accompagnement et des outils numériques au service de la mobilité

-iétonne

Qui sommes-nous ?

Société indépendante créée en 2019

6 collaborateurs à Rennes et Lyon, experts en data science, géomatique, informatique, mobilité, urbanisme et communication.

Notre mission

Apporter des outils efficaces pour mieux connaître les enjeux piétons et mieux informer les usagers

Personnes en situation de handicap, seniors, enfants, enjeux liés au genre, à l'aménagement...

Réussir à mettre des chiffres là où il n'y en a pas, en nous appuyant sur des méthodes scientifiques



Objectif de la présentation

Présenter des travaux réalisés

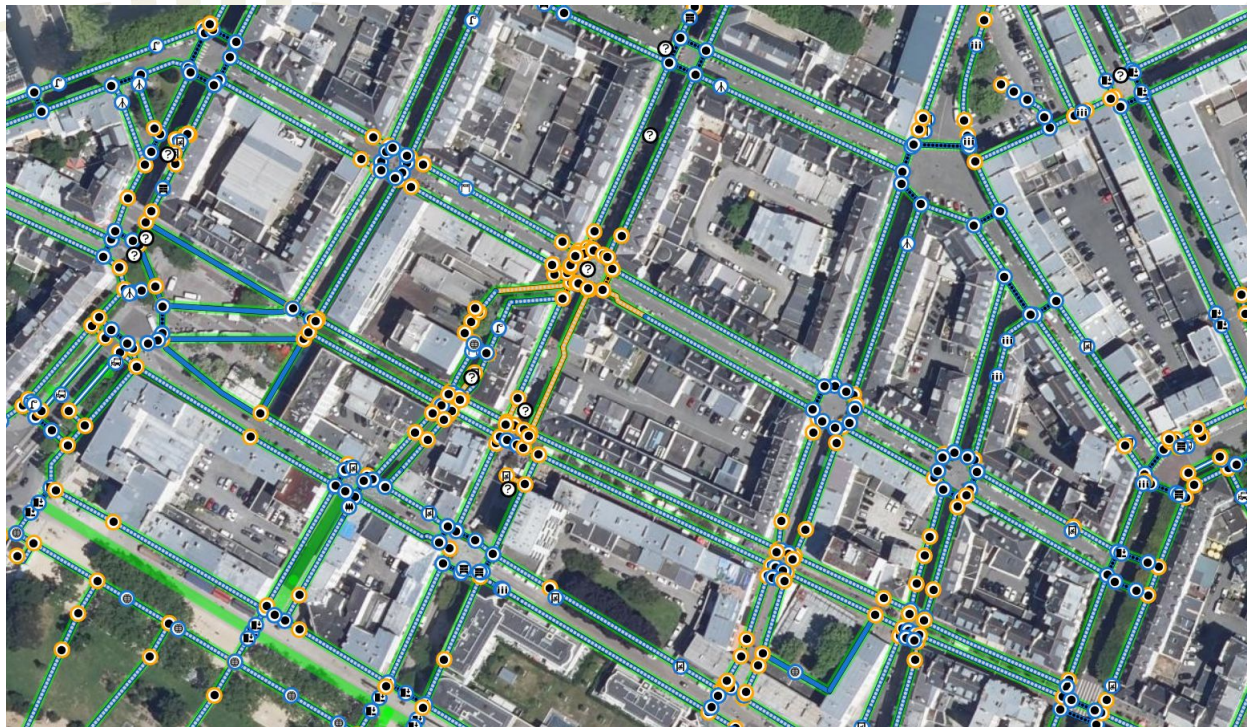
**par des villes, agglomérations,
métropoles et départements**

un peu partout en France

en faveur de l'accessibilité et de la marchabilité

Connaître et suivre dans le temps

l'accessibilité de la voirie et des transports



Someware • 2025

LORIENT
AGGLOMERATION

accèslibre
MOBILITÉS

Plus de 3000 km de voirie
diagnostiqués depuis juin 2024
à Caen-la-mer, Le Mans Métropole,
et Lorient Agglomération

Réaliser un PAVE

et améliorer ses aménagements

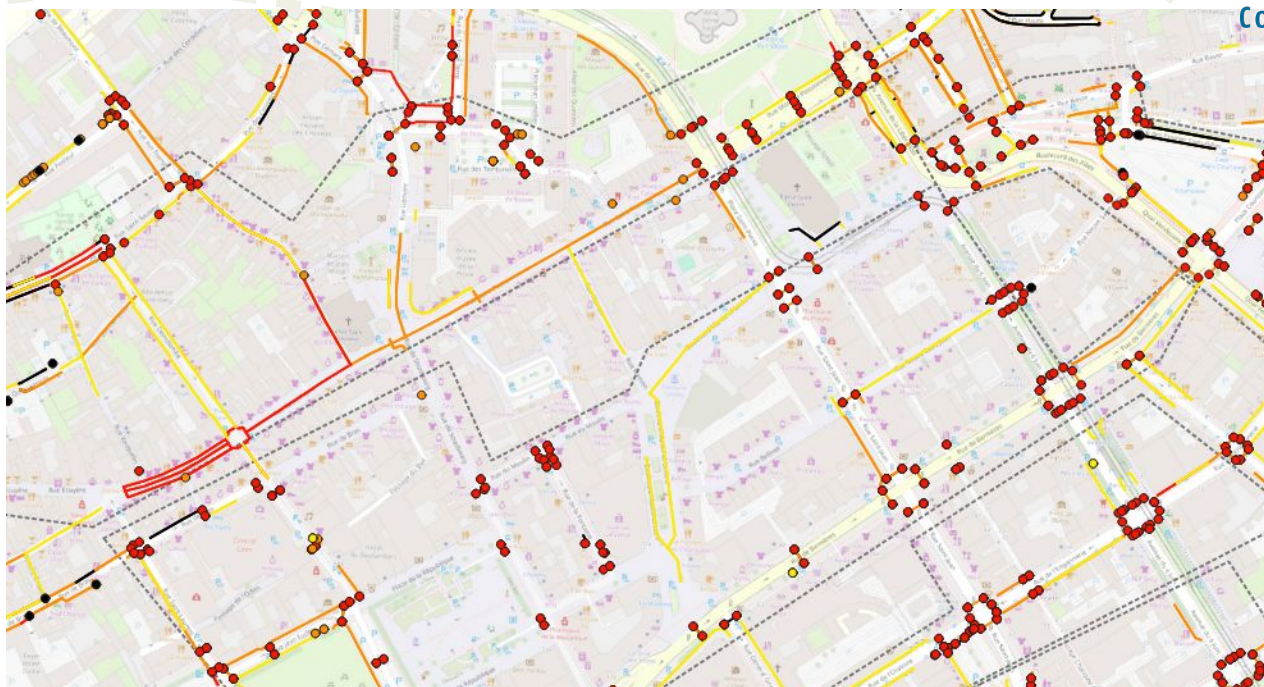
Centre
Caen
Centre ancien

Préconisations

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Priorité 4

Préconisations

- Priorité 1
- Priorité 2
- Priorité 3
- Priorité 4
- Centralités CLM



Proposer un calculateur d'itinéraires piétons & personnes en fauteuil roulant



Accueil > Se déplacer > Préparer un itinéraire

Calculateur d'itinéraires

Départ **Aujourd'hui à 10:59**

De : 4C Avenue des Peupliers (Cesson-Sévigné)

À : Mairie - Opéra (Rennes)

10:59 Départ : Aujourd'hui
4C Avenue des Peupliers (Cesson-Sévigné)
8min de marche

11:07 Sports et Nature (Cesson-Sévigné)

Prendre le bus C6
Direction : Aéroport (Saint-Jacques-de-la-Lande)
Prochains passages : 10 min 25 min 40 min

C6

Des itinéraires qui tiennent compte des trottoirs, chemins et traversées, pentes, revêtements...

110 000 itinéraires calculés chaque jour

Informers les habitants et visiteurs sur l'accessibilité de son territoire

LORIENT
AGGLOMERATION

Départ
Arrêt LORIENT GARE SNCF, Rue Lo... X

Arrivée
9002 Rue Blanche, Lorient X

Date de départ
01 avril 2025

Heure de départ
09:32

En transport ☒ Oui

21 min
1,9 km
Note d'accessibilité 91

4 min T4 11 min

VOIR LA FEUILLE DE ROUTE →

Exporter pour votre GPS Partager mon itinéraire

22 min
2,1 km
Note d'accessibilité 92

4 min T2 11 min



Un site web pour planifier son itinéraire
Une application mobile pour être guidé

L'accessibilité des ERPs, des transports
et de la voirie

La possibilité de voir et
signaler des obstacles

Informers les visiteurs sur l'accessibilité de l'offre touristique de son territoire



[← Retour](#)

**PROMENADE GEORGES BRASSENS -
LAURENT SPINOSI**



À Balaruc-les-Bains, la promenade Georges-Brassens – Laurent Spinosi longe la lagune de Thau sur près de 2 kilomètres, entre le port et l'impasse des Calanques. Accessible à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, elle invite à une balade paisible entre ville et nature. Le parcours alterne vues dégagées sur Sète, Bouzigues ou Mèze, passages en bord d'eau et points de repos à l'ombre des pins ou face à la lagune.

Des fresques en trompe-l'œil rendent hommage à



Zoomer sur

Afficher la légende

Voir Restaurants Hébergements

Voir toutes les rubriques

© Tourinsoft | © Tourinsoft | © Acceslibre | © OpenStreetMap contributors

Un site web pour identifier les lieux
accessibles : hébergements,
restaurants, musées, plages...

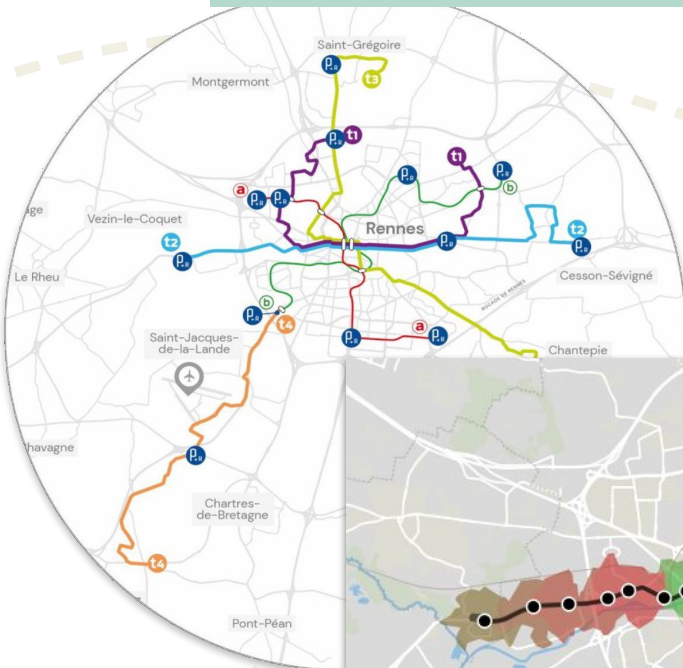
La possibilité de préparer son
itinéraire en fonction de son handicap

Réaliser un diagnostic participatif de la marchabilité de son territoire

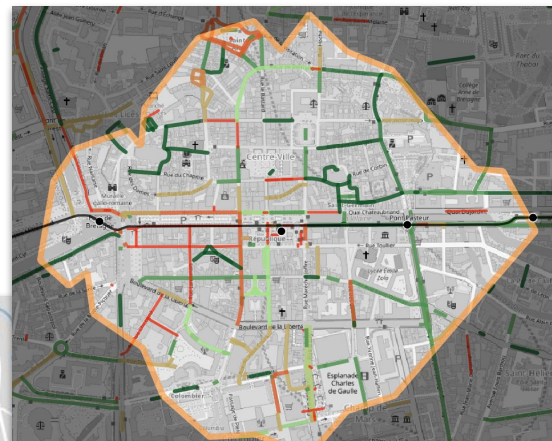


Réaliser un diagnostic participatif

de la marchabilité autour de son réseau de transports



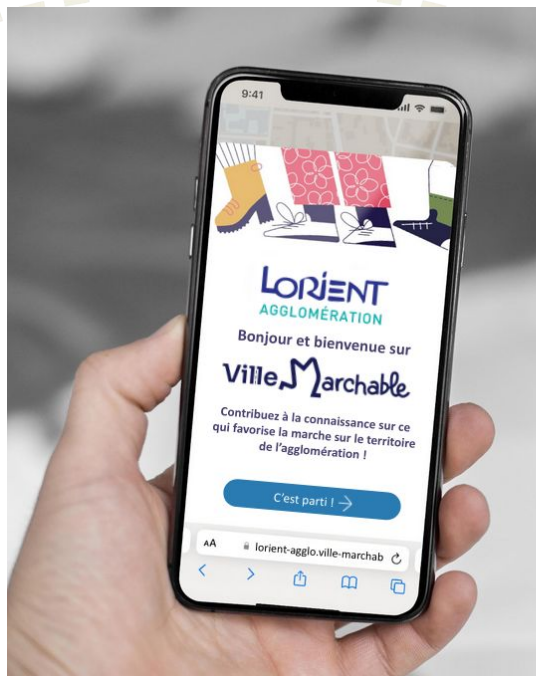
Ligne T2 - Rabattement 10 minutes - Qualité de marche



République - Rabattement 10 minutes -
Sentiment de sécurité

Réaliser un diagnostic participatif du confort sensoriel pour les piétons

LORIENT
AGGLOMÉRATION



 Est-ce que la marche dans cette rue/chemin est agréable ?

Vous pouvez noter seulement les critères qui vous semblent pertinents.

1. Praticabilité 2. Confort 3. Sécurité

Esthétique ▾	😊 😞	Végétation ▾	😊 😞
Propreté ▾	😊 😞	Calme ▾	😊 😞
Commerces ▾	😊 😞	Arrêts de transport ▾	😊 😞
Possibilité de s'asseoir ▾	😊 😞	Affluence piétonne ▾	😊 😞
Ombre / fraîcheur ▾	😊 😞	Odeur ▾	😊 😞

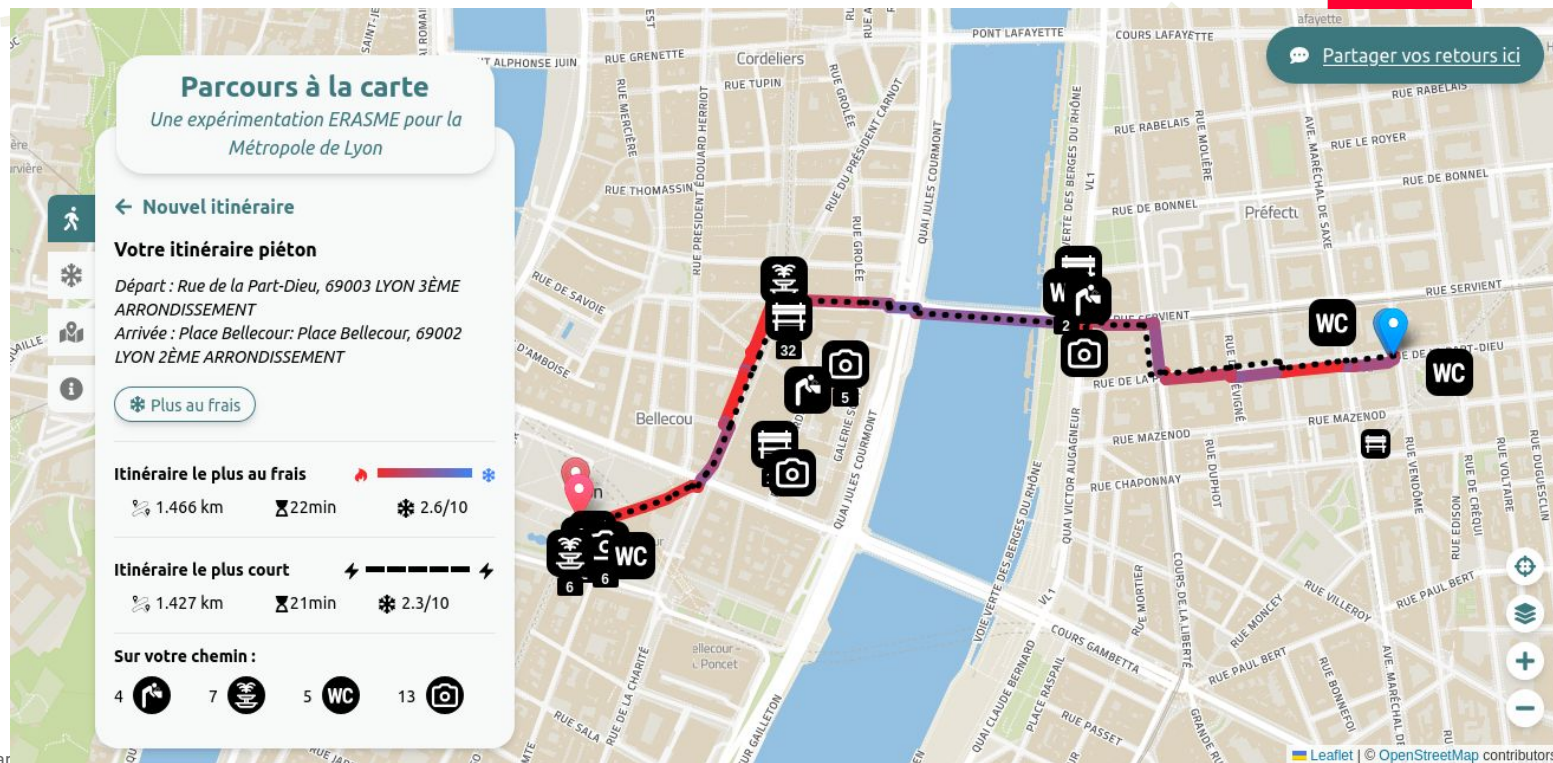
[Retour](#) [Passer à l'étape suivante \(2/3\) →](#)

Proposer un calculateur de "Parcours fraîcheur"

MÉTROPOLE

GRAND

LYON



Et plein d'autres exemples...



Merci !

www.someware.fr

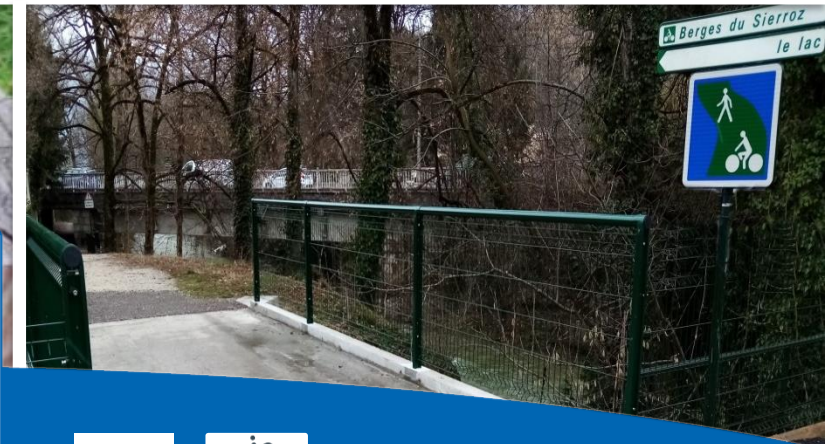
contact@someware.fr

06 81 36 81 11





Rencontres nationales de la marche en ville – Rennes - Vendredi 26 septembre 2025 – Atelier 1 : encourager la marche chez les usagers les plus fragiles et sensibles



Aix-les-Bains – Une ville moyenne située sur un territoire peu dense

Station balnéaire, touristique et thermale, située en Savoie, bordée par le plus grand lac naturel d'origine glaciaire de France, le lac du Bourget, et le PNR du massif des Bauges.



- Altitude = 224 à 524 m, une ville avec du **dénivelé**.
- **32 000 habitants** (2^{ème} commune la plus peuplée du département) au sein d'une agglomération (Grand Lac) de 80 000 habitants (28 communes).

Une **ville santé OMS** avec une démarche **handi-bienveillante** amorcée.

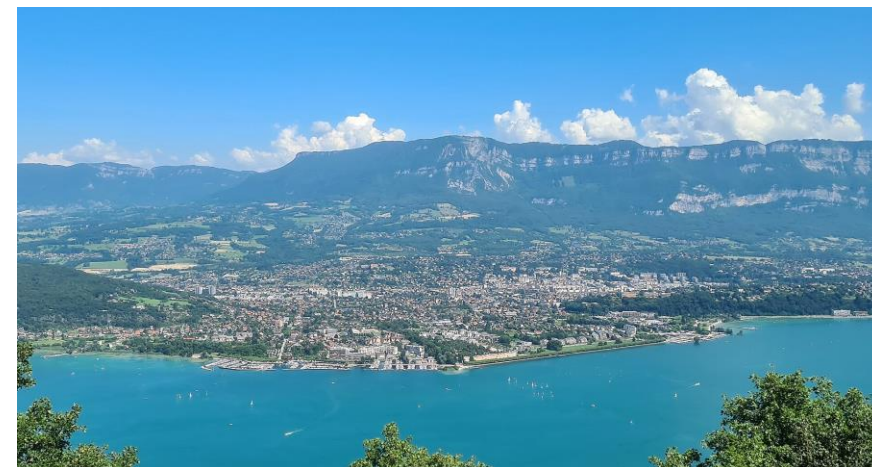
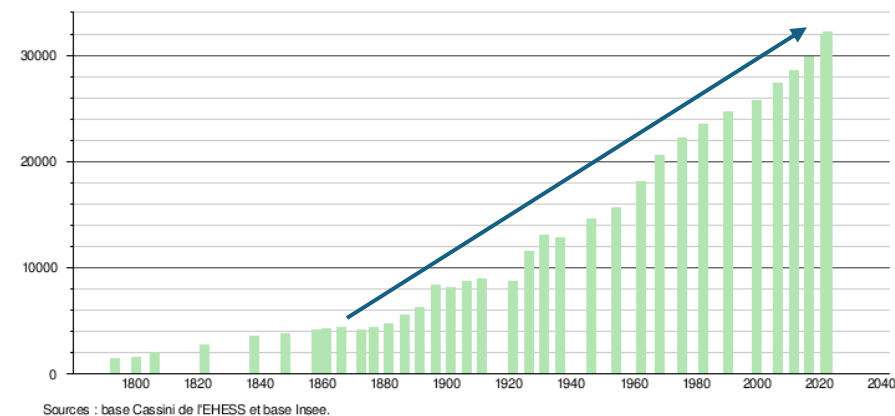
Une **ville active et sportive** : près de 60 disciplines peuvent être pratiquées sur la commune qui reçoit par ailleurs de nombreux événements sportifs tout au long de l'année.

• Des enjeux de mobilité importants liés :

- l'urbanisation,
- à la topographie (dénivelés, voiries contraintes),
- au trafic pendulaire traversant nord <--> sud (Annecy <--> Chambéry),
- à la nécessité de relier la ville aux communes limitrophes, les quartiers au centre-ville, le centre-ville au lac,
- à l'augmentation de la population en périodes touristiques.

• L'objectif, continuer à :

- **promouvoir et sécuriser les mobilités douces** (marche à pied, vélo, transports en commun, autopartage, covoiturage),
- développer l'offre de **stationnement**,
- **apaiser et fluidifier** la circulation (zones apaisées = 75 % de la ville).



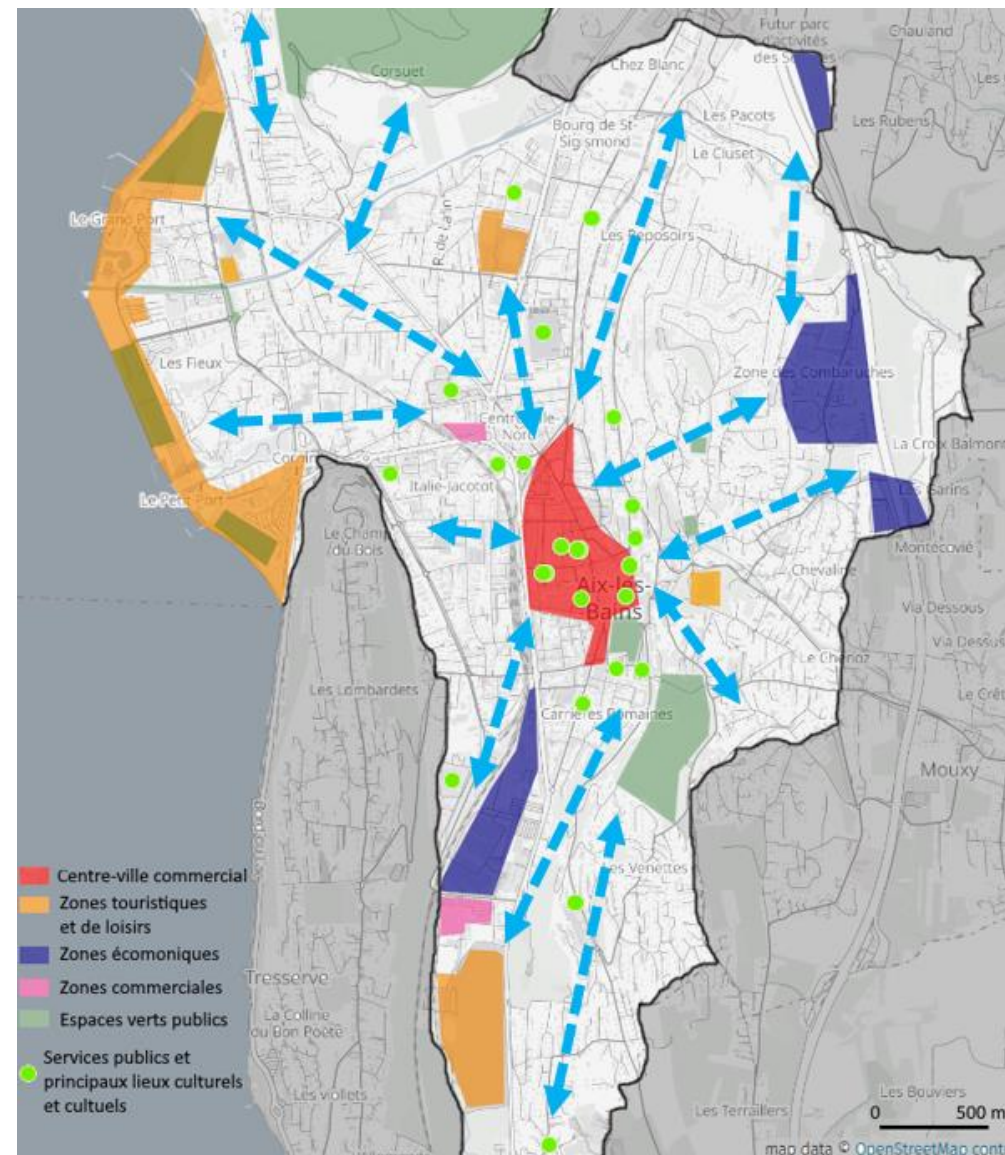
130 km de voirie - 110 km de trottoirs – 42 km d'aménagements « doux » - + 300 arceaux vélo – 3 consignes sécurisées
52 giratoires pour seulement 9 carrefours à feux tricolores.

Le plan piéton et accessibilité : vers un schéma directeur piéton communal



Depuis 2021, une démarche forte en faveur de la mobilité piétonne :

- Un état des lieux des trottoirs par quartier, en avec prise en compte de leur état, de leur largeur et de leur accessibilité ;
- Un recensement des cheminements piétons, certains oubliés (escaliers, sentiers...) ;
- Un développement de la signalétique d'intérêt local (SIL) à destination des piétons (jalonnement avec temps de marche) en centre-ville dans un premier temps ;
- Un budget dédié à la rénovation des trottoirs et à la mise en accessibilité des espaces publics, principalement des traversées ;
- Un schéma directeur piéton communal en cours de réalisation en interne, présentant le diagnostic des infrastructures existantes, les moyens pour favoriser la marchabilité et les futurs axes magistraux et principaux.



la « Balade santé » : un outil au service des plus fragiles et sensibles



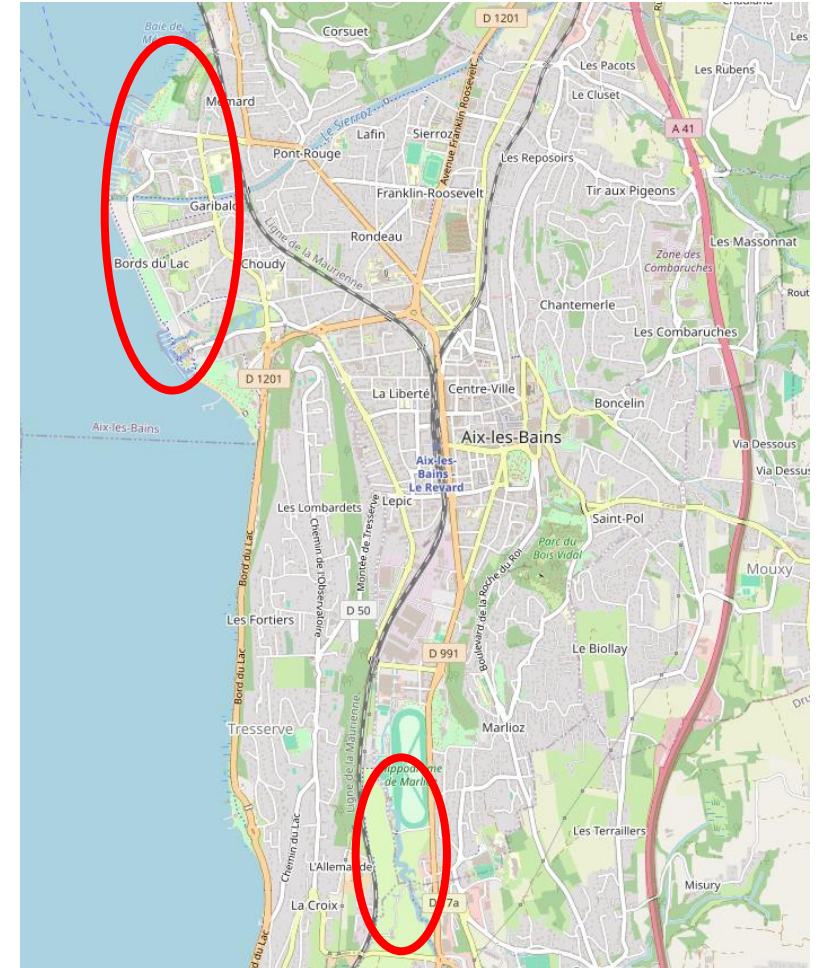
Une démarche relative à la **santé** et au **bien-être** :

- Rencontre entre une **expertise médicale** (projet proposé par le **Centre Hospitalier Métropole Savoie**) et la **compétence technique** de mise en œuvre des **services de la mairie**.

• **Deux sites retenus** :

- les **bords du lac** avec 4 circuits,
- l'**hippodrome et le golf** avec 3 circuits.

- **7 itinéraires** de marche balisés et équipés, spécialement conçus pour les personnes ayant de la difficulté à se déplacer, fragilisées par une maladie chronique, l'avancée en âge ou souffrant d'une pathologie respiratoire.
- Une **vision inclusive** avec des parcours de marche également accessibles au grand public : habitants, curistes, touristes, souhaitant reprendre une activité physique en douceur.



La « Balade santé » : caractéristiques et atouts



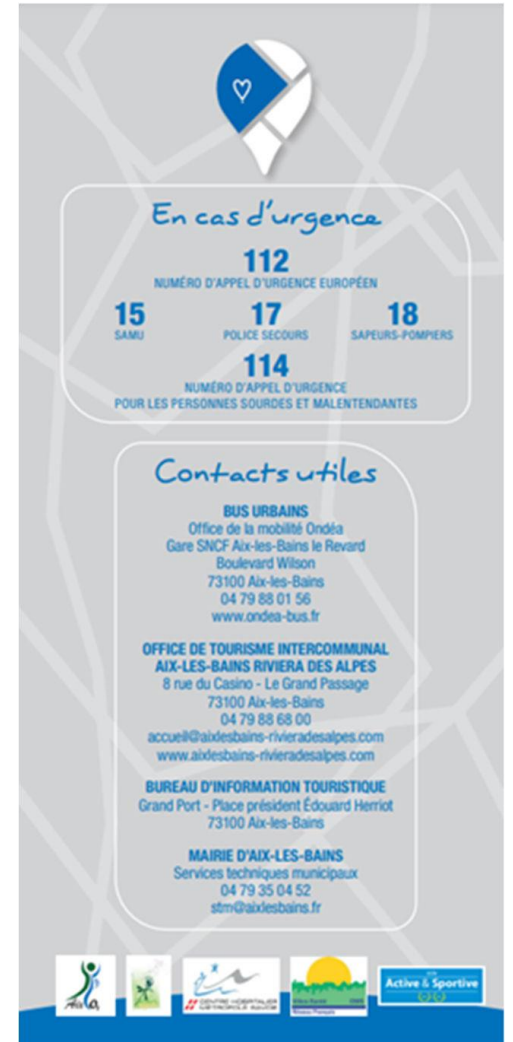
10 km d'itinéraires, dans un **environnement naturel et agréable**, avec de **faibles dénivelés**.

- **2 niveaux de difficulté** et des circuits pouvant se combiner ou se cumuler.
- Une réflexion autour de l'**intermodalité** avec des arrêts de bus et des parkings gratuits aux départs des parcours.
- **141 « assises »** dont **79 bancs**.
- Sur les plaques, comme sur les totems, un **QR code** pour télécharger le plan des circuits.
- Le long des parcours ou à proximité : **toilettes publiques**, dont certaines **accessibles** aux personnes à mobilité réduite, **zones ombragées**, **bornes fontaines et défibrillateurs**.
- Une **signalétique** dédiée avec **5 totems** aux départs des circuits et **103 plaques de balisage** avec **pastilles de couleur**.

La « Balade santé » : réalisée pour les plus fragiles et ouverte à tous



- **Les mots clés** : écomobilité, inclusion, accessibilité, co-construction, qualité des espaces publics, vivre-ensemble...
- Une dimension **sociale, environnementale et culturelle** ;
- Réalisée en collaboration avec une **association de patients et des acteurs locaux**.
- Communication :
 - ✓ **6000 dépliant**s diffusés au grand public et aux professionnels de santé ;
 - ✓ Document téléchargeable sur le site internet de la Ville ;
 - ✓ Une **rubrique internet** avec des informations sur les points d'attrait.



En cas d'urgence

112
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN

15 SAMU **17** POLICE SECOURS **18** SAPEURS-POMPIERS

114
NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Contacts utiles

BUS URBAINS
Office de la mobilité Ondéa
Gare SNCF Aix-les-Bains le Revard
Boulevard Wilson
73100 Aix-les-Bains
04 79 88 01 56
www.ondéa-bus.fr

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL AIX-LES-BAINS RIVIERA DES ALPES
8 rue du Casino - Le Grand Passage
73100 Aix-les-Bains
04 79 88 68 00
accueil@aixdesbains-rivieradesalpes.com
www.aixdesbains-rivieradesalpes.com

BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE
Grand Port - Place président Édouard Herriot
73100 Aix-les-Bains

MAIRIE D'AIX-LES-BAINS
Services techniques municipaux
04 79 35 04 52
stm@aixdesbains.fr

Logos: Aix-les-Bains, Active & Sportive, etc.

La « Balade santé » : plan des circuits



AIX-LES-BAINS

Dauphiné Libéré - 9 avril 2022

Des parcours de marche pour les personnes fragiles

Des parcours de marche baptisés « Balades santé » ont été inaugurés au bord du lac et près du golf. Destinés aux personnes malades ou âgées, ils sont aménagés et sécurisés.

Un vieux projet pensé par l'hôpital d'Aix-les-Bains, dans la perspective de création de parcours santé et mis en place en 2019, a quelque peu été retardé par la crise sanitaire. Il vient, ce jeudi 7 avril, de se concrétiser.

Fruit d'une collaboration commune entre la Ville et l'hôpital suite à une demande de ces derniers, les parcours de marche « Balade santé » ont enfin vu le jour. Le centre de réadaptation respiratoire du centre hospitalier d'Aix-les-Bains, dirigé par Pascal Collet, sous la houlette du docteur Julien Pernot, encourage les patients qui le fréquentent à la pratique régulière d'une activité physique adaptée.

Sept parcours de marche dans un environnement naturel et agréable

Julien Pernot s'est donc rapproché de la mairie et de Renaud Beretti, maire de la ville, pour expliquer qu'il serait judicieux, pour les patients en particulier, le public en général, et pour la ville qui a cette volonté de s'orienter dans la vision d'une ville « bien être » en aménageant de nombreux espaces verts, pistes cyclables



Renaud Beretti, maire d'Aix-les-Bains, et Julien Pernot, responsable du centre de rééducation respiratoire, ont inauguré les parcours de marche « Balade santé » ce jeudi. Photo Le DL/J.-P.G.

et voies piétonnes, de créer des parcours santé. C'est donc naturellement que le CHMS (centre hospitalier Métropole Savoie), dirigé par Florent Chambaz, et la mairie, sous la responsabilité de Sophie Caré, chargée de projet mobilité durable, ont travaillé sur ce projet. Projet qui a pris forme aussi grâce à Gilles Gros, ancien membre du conseil de surveillance du CHMS.

« Balades santé », ce sont aujourd'hui sept parcours de marche différents sur 10 km balisés et équipés, avec de faibles dénivelés dans un envi-

ronnement naturel et agréable.

Des sentiers équipés selon les besoins des usagers

Deux sites ont été retenus, les bords du lac et le golf. L'ensemble des parcours comprend 141 assises dont 79 bancs afin de permettre à tout un chacun de se reposer quand bon lui semble, des WC publics (dont certains accessibles aux PMR), des bornes-fontaines et des défibrillateurs. Des efforts ont été

concentrés sur la pose d'une signalétique dédiée. Ces parcours sont destinés en premier lieu aux personnes fragilisées par une maladie, avancées en âge ou tout simplement pour reprendre une activité physique régulière et adaptée.

L'intérêt de ce projet est que tout le monde peut se l'approprier à sa manière, gratuitement et à n'importe quel moment. Au travers de « Balade santé », ce sont deux des labels de la ville qui sont valorisés : « Ville santé de l'OMS » et « Ville active et sportive ».

Cela n'aurait pas été possi-

ble sans d'autres acteurs essentiels : les communes de Drumettaz-Clarafond, Tresserve, Viviers-du-Lac, le golf d'Aix-les-Bains, Grand Lac, le département de la Savoie, le réseau de transport urbain Ondéa et l'association AixO2 (qui soutient les personnes porteuses d'une maladie respiratoire).

Des dépliants d'informations sont disponibles dans les points d'accueil de la ville, à l'office du tourisme, au centre hospitalier et différents centres de soins.

Jean-Paul GASPARD



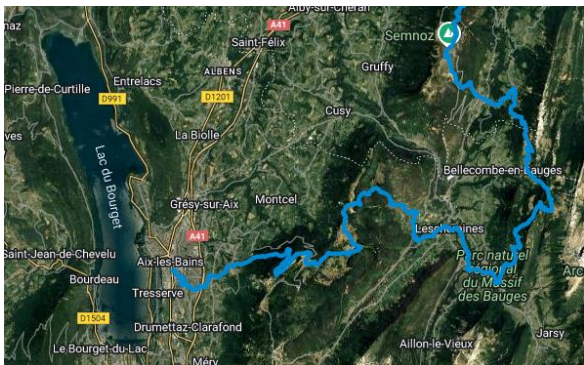
- Coût de l'opération : 20 000 euros (conception, équipement et communication).
- Inaugurée le 7 avril 2022

La « Balade santé » : et depuis ? Une collaboration à l'échelle territoriale

- De nouveaux circuits à l'étude...
- et
- d'autres initiatives complémentaires...

<https://www.aixlesbains.fr/mon-quotidien/mobilite-et-transport/a-pied>

GR96 Samoëns (74) <-> Aix-les-Bains (73)



<https://www.gr-infos.com/gr96.htm>



REJOIGNEZ LE PROJET SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UNE FORMATRICE D-MARCHE® :

POUR ÊTRE PLUS ACTIF DANS VOTRE QUOTIDIEN

Vous serez formé au programme D-marche® afin d'augmenter durablement votre quantité de pas au quotidien. Un Kit D-marche® vous sera remis (podomètre connectable à un espace personnel gratuit ainsi qu'un livret de formation).

POUR DÉCOUVRIR DES BALADES FACILES

Dans un objectif de santé publique, nous souhaitons élargir l'offre de balades accessibles au plus grand nombre. Pour cela, nous avons besoin de votre expertise d'usager-citoyen !

POUR FAIRE DES RENCONTRES & PARTAGER

A travers des ateliers collectifs de cartographie participative, vous aurez pour mission avec l'équipe de volontaires, de valoriser les balades faciles autour de chez vous !

UNE FOIS PAR MOIS LES MERCREDIS DE 15H À 17H :
22 JANVIER, 19 FÉVRIER, 19 MARS, 16 AVRIL 21 MAI ET 11 JUIN
À L'ESPACE NUMÉRIQUE D'AIX-LES-BAINS, 4 RUE VAUGELAS

AVANT DE VOUS ENGAGER, VOUS AVEZ ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?

NOS PARTENAIRES



CONTACTEZ-NOUS :

☎ yolaine.champigneulle@adal.fr

✉ 07 83 80 76 35

<https://www.d-marche.fr/dcartes>

https://www.savoie.fr/web/sw_73550/les-promenades-confort-des-itineraires-accessibles-a-tous



<https://randosante73.over-blog.com>



En savoir plus



LE DÉPARTEMENT